

<http://pierre-alainmillet.fr/Invitation-a-un-conseil-municipal>



Conseil Municipal du 7 Juillet 2014

Invitation à un conseil municipal pour le réseau de chaleur

- DHD - Energies -

Date de mise en ligne : lundi 30 juin 2014

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Ce lundi 7 Juillet se tiendra un conseil municipal extraordinaire portant sur le renouvellement de la délégation de service public du réseau de chaleur de Vénissieux. Cette délibération est l'aboutissement d'un long travail qui marquera l'histoire de ce réseau de chaleur, né avec les Minguettes, et confronté, comme tous les autres réseaux, aux défis environnementaux, économiques et sociaux.

C'est pourquoi je vous invite nombreux à participer à ce conseil extraordinaire, qui va déterminer le cadre juridique, économique et citoyen dans lequel nous continuerons demain à travailler pour un réseau de chaleur exemplaire au plan environnemental comme au plan social.

Conseil Municipal. Lundi 7 Juillet à 18h30

Ce réseau a une longue histoire et beaucoup a été fait pour le rendre plus efficace, et plus propre. Contrairement à beaucoup de rumeurs, ce réseau est bien entretenu, et le suivi des pannes et des arrêts le montre. Certes, le développement urbain avec les nombreux chantiers à proximité du réseau ont certainement joué un rôle dans le nombre d'arrêts ces dernières années, mais au total, le rendement du réseau reste bon ! Il se mesure très précisément par la quantité d'eau perdue, et qu'il faut donc remplacer, et par la quantité d'énergie perdue entre la sortie de la chaufferie et les échangeurs avec les abonnés. Sur ces deux points, le réseau de Vénissieux était bien sous contrôle.

Par contre, nous savons tous que les hausses continues des prix de l'énergie ont provoqué de véritables crises, notamment en 2010, avec des centaines de familles confrontées à des rappels de charges qui les mettaient en péril.

De même, le renforcement des contraintes réglementaires sur les rejets polluants et les émissions de gaz à effet de serre ont conduit à des investissements qui ont aussi un coût sur les factures !

La ville avait anticipé toutes ces questions en multipliant les initiatives dès les années 90 ; utilisation de résidus de raffinerie comme combustible (le « CHV »), essai des graisses animales avant que celles-ci ne trouvent de meilleur marché dans la cosmétique, construction d'une chaufferie bois lancée dès 2002

Encore une fois, les impacts environnementaux ont été très positifs, et les émissions les plus dangereuses (souffre notamment) ont été très fortement réduites entre 1990 et 2010. Mais nous n'avons pu résister à la hausse des prix du fuel et du gaz, et l'échec des premières chaudières bois nous a laissé sans armes face à la hausse des énergies carbonées de 2008 à 2010.

La ville a tenu bon dans ce contexte difficile et a travaillé avec rigueur pour résister à ces hausses, sortir de la dépendance du fuel, qui ne représente aujourd'hui qu'une très faible part du combustible, négocier un prix figé du gaz pour protéger nos usagers de la spéculation des pétroliers et gaziers, réussir la reconstruction des chaudières bois qui depuis 2012 fonctionnent avec efficacité, ce qui a même conduit à un « bonus » sur l'année 2013, et enfin, se battre en justice et gagner au final avec le reversement de près de 2M€ dont ont bénéficié les usagers en 2014.

Invitation à un conseil municipal pour le réseau de chaleur

Dans le même temps, la plupart des abonnés ont fait de vrais efforts de réduction des consommations. Beaucoup d'immeubles sont passés en 10 ans de consommations dépassant 200kwh/m² à des valeurs plus proches de l'objectif possible de ce qu'on appelle le « BBC Rénovation » avec des valeurs moyennes de l'ordre de 140 kwh/m². Il reste beaucoup à faire, et le plan actuel de « programme d'intérêt général énergie » va aider de nombreuses copropriétés à réduire fortement leur factures. Au total, la puissance souscrite nécessaire pour la plupart des abonnés a fortement baissé par rapport aux années 90. Il reste une grande question sur l'objectif pour les logements sociaux, qui ne bénéficient pas des mêmes aidesâ€!

Le renouvellement de la délégation de service public était bien sûr l'occasion d'aller plus loin, et de franchir une nouvelle étape pour que notre réseau de chaleur joue pleinement son rôle pour garantir le droit à l'énergie, une énergie décarbonée, avec la plus faible émission de gaz à effet de serre possible, une énergie propre, avec le moins d'émissions polluantes possibles, une énergie accessible, avec une grande qualité et une transparence de service, enfin et surtout une énergie moins chère !

C'est ce qui a conduit la ville à valider trois grands objectifs et une démarche dont les résultats seront présentés lors de ce conseil municipal.

- réduire le prix de la chaleur
- améliorer la qualité technique et environnementale
- renforcer la transparence du réseau

La démarche s'est appuyée bien sûr sur un travail technique d'état des lieux, d'analyses de scénarios, d'évaluation des choixâ€! mais aussi sur un travail citoyen de rencontres et de questionnements à partir du vécu des usagers et de leurs représentants.

Ce travail ne s'est pas fait seulement entre Vénissiens, mais s'est ouvert aux expériences d'autres villes, situant le réseau de Vénissieux dans les études nationales existantes. Il a représenté de très nombreuses réunions, de très nombreuses heures de travail, de discussion, pour finaliser la décision proposée au maire de Vénissieux et soumise au conseil municipal.

Ce sont les résultats significatifs de cette démarche qui seront présentés lundi 7 Juillet. Venez nombreux !